



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR

Moyens nationaux de la sécurité civile et modalités d'engagement en situation de catastrophe

Médecin Colonel S. Donnadiou
Pôle santé

Direction générale de la sécurité civile
et de la gestion des crises

Avril 2014

La Sécurité Civile

- Créée en 1951
- Art 3 de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme :
« *Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.* »
- Loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile.



La Sécurité Civile

Développement dans la 2ème partie du XX^e siècle :

- Risques technologiques (Industriels, transports)
- Risques **Nucléaire**, **Radiologique**, **Biologique**, **Chimique**, **Explosif**
- Risques naturels
- Quotidiens et exceptionnels

CODE DE SECURITE INTERIEURE

Chapitre II : Sécurité civile

Article L112-1

La sécurité civile, dont l'organisation est définie au livre VII, a pour objet la prévention des risques de toute nature, l'information et l'alerte des populations ainsi que la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les accidents, les sinistres et les catastrophes par la préparation et la mise en œuvre de mesures et de moyens appropriés relevant de l'Etat, des collectivités territoriales et des autres personnes publiques ou privées.

Elle concourt à la protection générale des populations, en lien avec la sécurité publique et avec la défense civile dans les conditions prévues au titre II du livre III de la première partie du code de la défense.

Article L112-2

L'Etat est garant de la cohérence de la sécurité civile au plan national. Il en définit la doctrine et coordonne ses moyens.

Il évalue en permanence l'état de préparation aux risques et veille à la mise en œuvre des mesures d'information et d'alerte des populations.

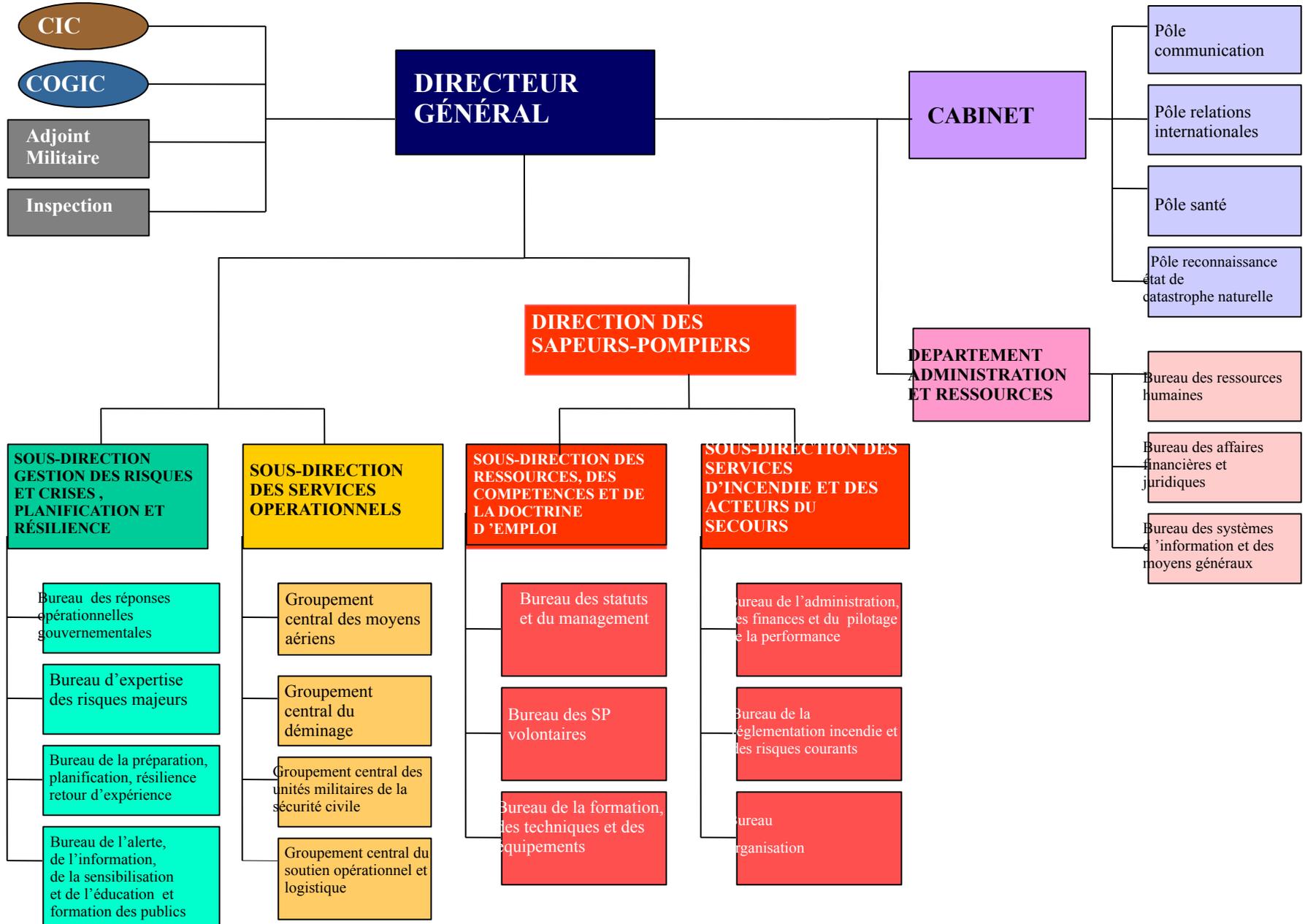
Sans préjudice des dispositions relatives à l'organisation de l'Etat en temps de crise et de celles du le ministre chargé de la sécurité civile coordonne les opérations de secours dont l'ampleur le justifie.

La Direction générale de la Sécurité Civile et de la gestion des crises

- Rattachée au Ministère de l'Intérieur,
- Responsable de la gestion des risques en France,
- Placée sous l'autorité d'un Préfet
- Direction centrale et 60 sites délocalisés



Direction générale de la sécurité civile et des crises



Les moyens de la Sécurité Civile



Les moyens publics :

Moyens des collectivités locales SDIS

197.000 SPV + 40 300 SPP (SSSM :
5%)

Les moyens d'Etat :

Moyens de lutte (Avions, Hélicos)

FORMISC : 1.500 (UIISC 1-5-7)

Moyens de soutien :

Déminage (307 démineurs)

-Etablissements de soutien opérationnel et
logistique (ESOL)

-Groupes d'intervention logistique en cas de
catastrophe

Les autres moyens :

- ADPC, CRF, FFS, FNRASC

La Direction des sapeurs-pompiers

Définit la doctrine d'emploi des 250.000 SP civils et militaires.

Arrête les référentiels de formation.

Habilite les écoles.

(ENSOSP, ECASC)

Anime la politique de promotion du volontariat.



MOYENS DES SDIS

Au plan national, les SIS
disposent de :

6 196 VSAV, **4 037** FPT, **4**

288 CCF, **1 200** MEA

Le budget global des SDIS est de **4 803 M€** soit par rapport à l'année précédente **+1,1 %** en valeur brute, **-0,9 %** en tenant compte de l'inflation :

3 952 M€ en fonctionnement Soit **80 €** par habitant

851 M€ en investissement

Les sapeurs-pompiers

CIVILS

➤ ***197 300 sapeurs-pompiers volontaires***

➤ ***40 300 sapeurs-pompiers professionnels***



➤ ***8 600 Brigade des sapeurs-pompiers de Paris***

➤ ***1 900 Bataillon des marins-pompiers de Marseille***

➤ ***1 500 Sapeurs - sauveteurs des formations militaires de la Sécurité Civile***

dont... 29 500 femmes = 13 % des SP civils

MILITAIRES

Activités sapeurs-pompiers 2012

4 255 200 interventions sur l'année (**+0,3 %**) soit :

306 900 incendies (**-3 %**)

274 800 accidents de circulation (**-3 %**)

3 143 300 secours à victime - aides à personne (**+2 %**)

53 200 risques technologiques (**-1 %**)

477 100 opérations diverses (**-5 %**)

11 658 interventions par jour

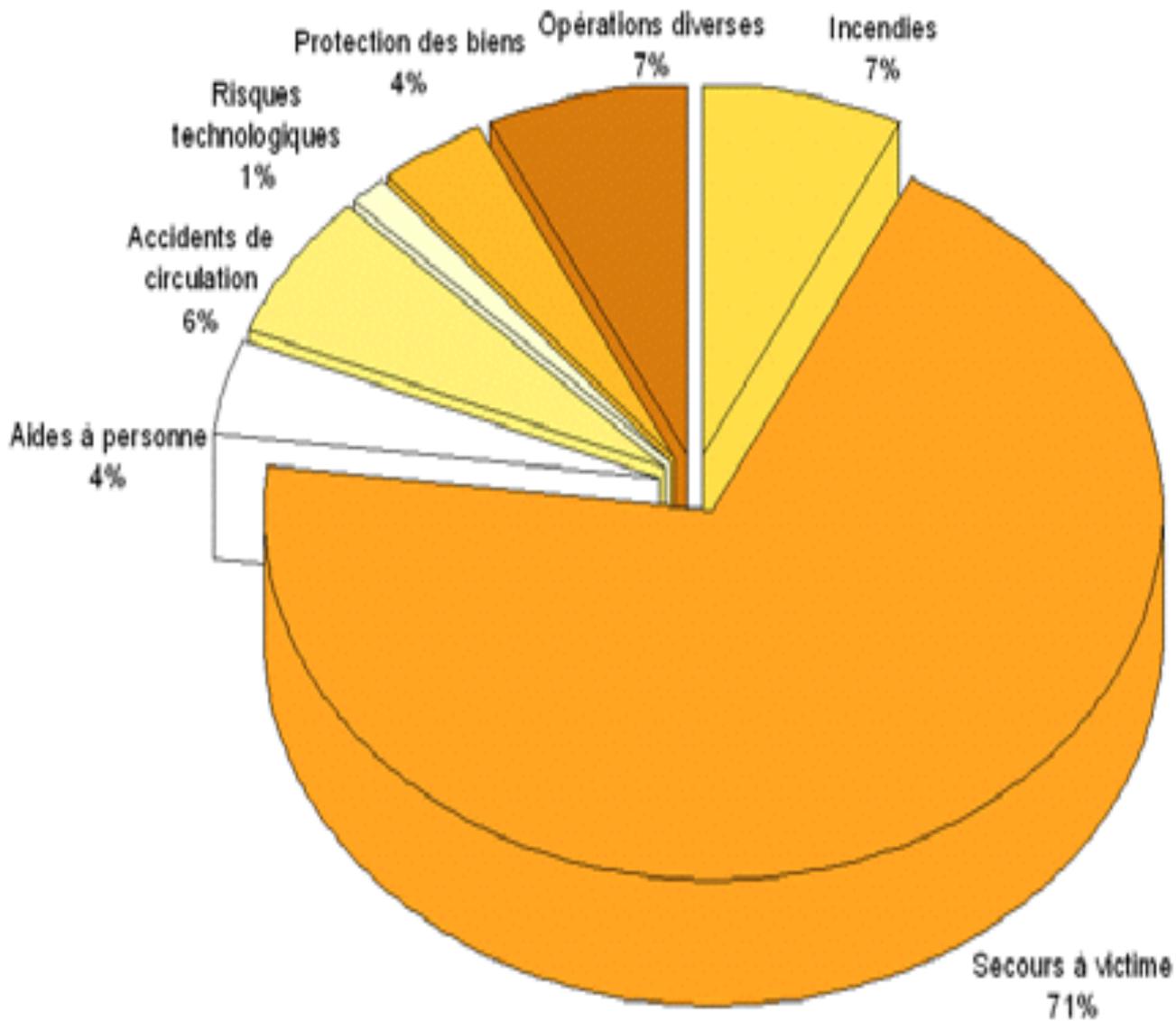
soit 1 intervention toutes les **7,4** secondes

Les SSSM ont participé à **179 800** interventions (**+4 %**)

soit **5 %** des interventions SAP + accidents de circulation

3 295 700 victimes prises en charge (**+3 %**)

5 % de la population ont directement été concernés par l'action



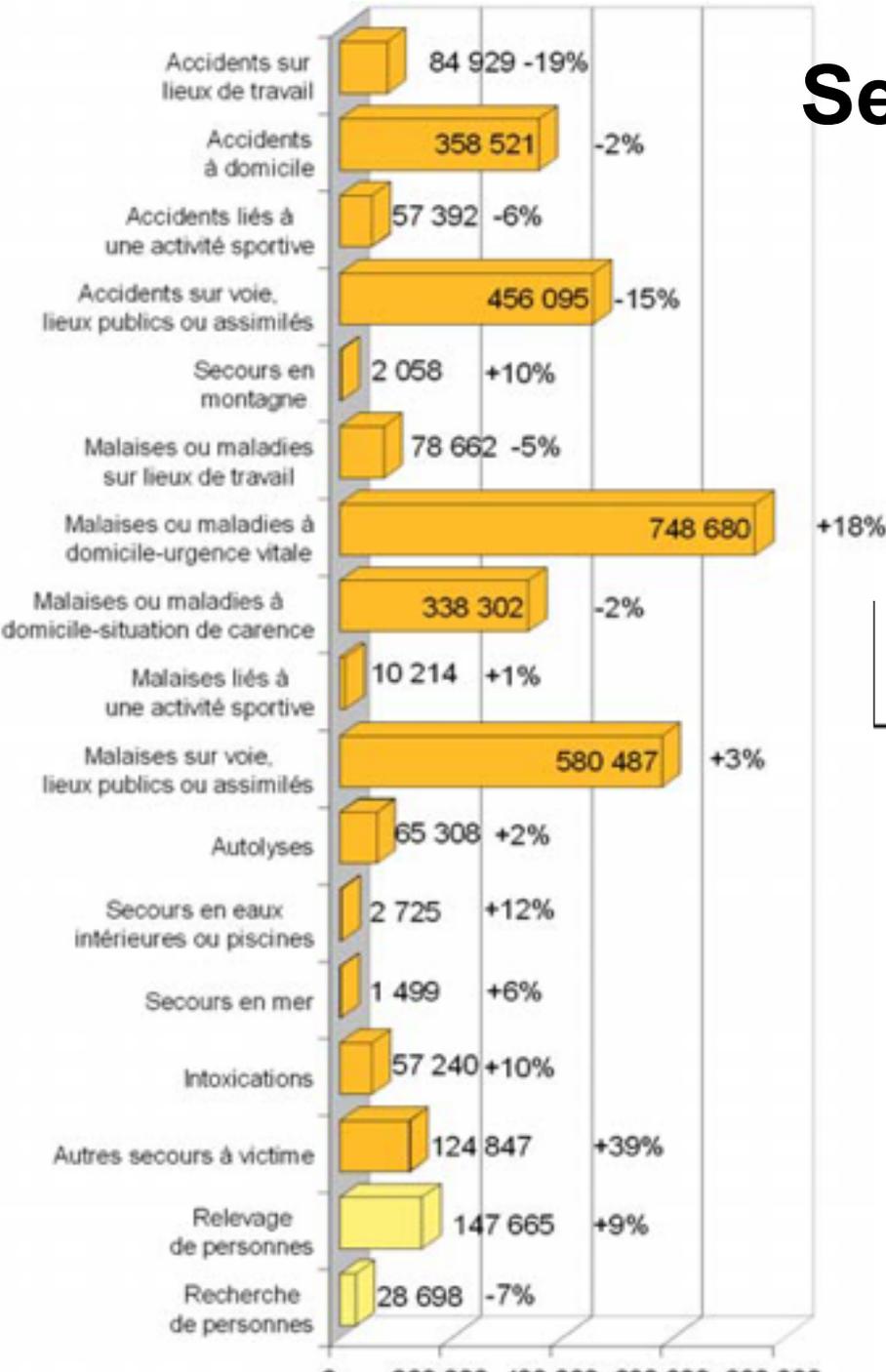
Nature
Interventions

Total France

:

4 255 174
(+0,3%)

Secours aux personnes



■ Secours à victime
 ■ Aides à personne

2 966 959 (+2%)
 176 363 (+6%)

■ Médecins
 ■ Infirmiers
 ■ Pharmaciens
 ■ Vétérinaires

4 565
 6 111
 551
 308

SSSM : 94,8 % de volontaires

Activités de lutte contre l'incendie



317 363 interventions pour incendies



Accidents de la voie publique

Moyens NRBC

Agglomérations prioritaires

Modules de décontamination

SDIS, BSPP, BMPM

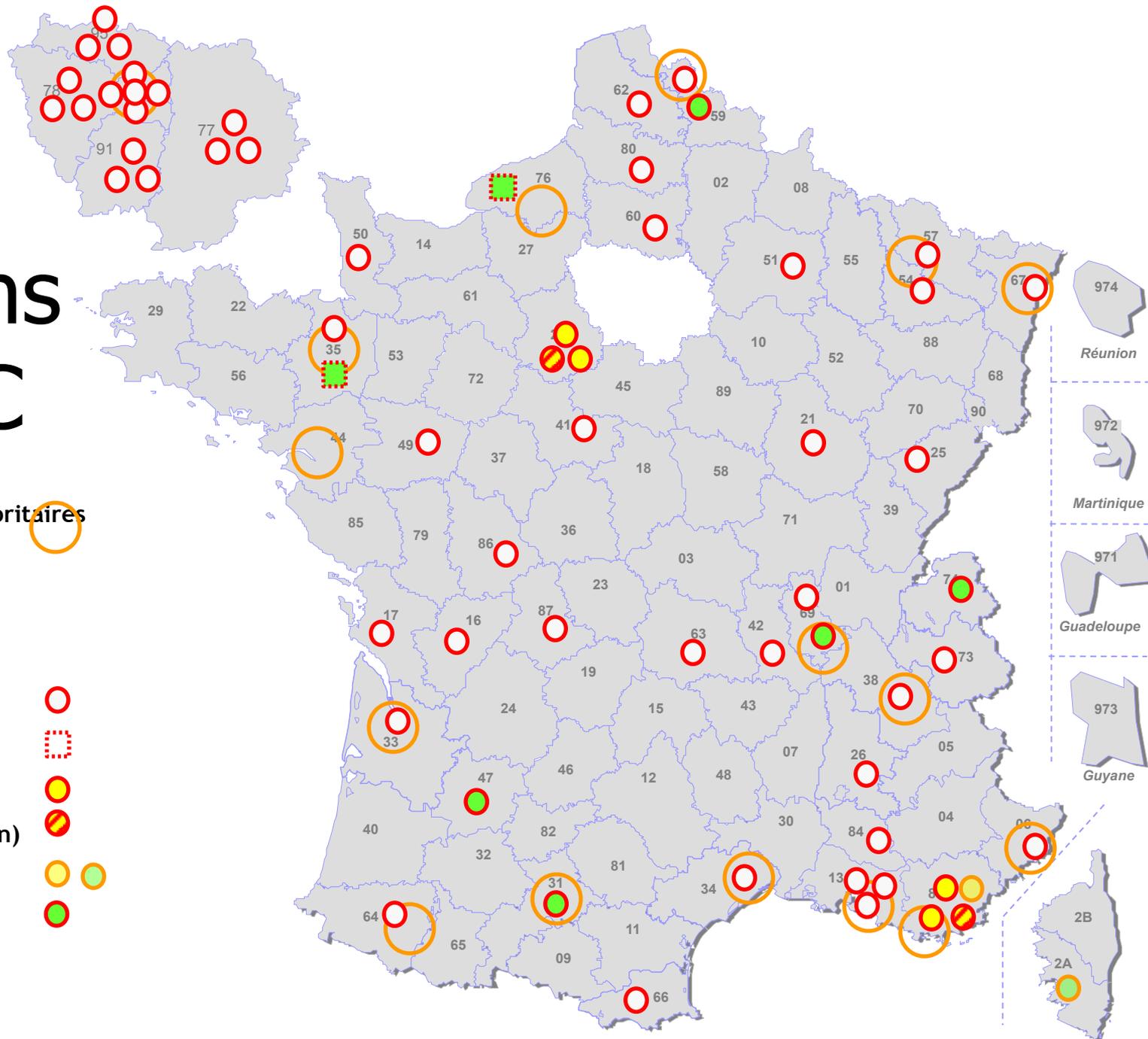
SDIS (non ops)

FORMISC

FORMISC (CDM 60)

FORMISC (formation)

dotation 2008



Sous-Direction des services moyens nationaux.



30 Centres de déminages
Groupements des moyens
aériens :

40 hélicoptères

25 bombardiers d'eau

3 avions de liaison

Drones

Formations militaires de la
sécurité civile

(1.500 militaires)

Nogent le Rotrou

Brignoles

Corte



Moyens aériens

202 pilotes

110 mécaniciens de bord

26 avions (Tracker, Canadair, Dash 8,
beechcraft

Basés à Marignane



Carte de l'implantation des hélicoptères de la sécurité civile: 34EC145/4Ecureuils

22 bases dont 1 DOM

(Guadeloupe)

7 détachements

5 occasionnels : Chamonix,
Courchevel, L'Alpe d'Huez,
Gavarnie, Lacanau

2 permanents : Le Touquet, Le
Luc

12 bases médicalisées:

Annecy, Bastia, Bordeaux,
Cannes, Grenoble, Le Luc, Le
Touquet, Lorient, Lyon,
Marignane, Montpellier,
Strasbourg



L'EC 145 FR



Caractéristiques

- Biturbine
- Autonomie : 2h30 + 30' réserve
- Rayon d'action : 270 km aller-retour (soit 540 km de dist.maxi)
- Vitesse 120 Kts : 20 mn de vol ~ 70 km / 30 mn de vol ~ 100 km
- Treuillage : 90 m, 270 kg
- Jumelles de Vision Nocturne
- Vol aux instruments en conditions météo dégradées





Gestion des catastrophes en France.....

Tempête « Xynthia »



Etablissements de soutien logistique (ESOL)

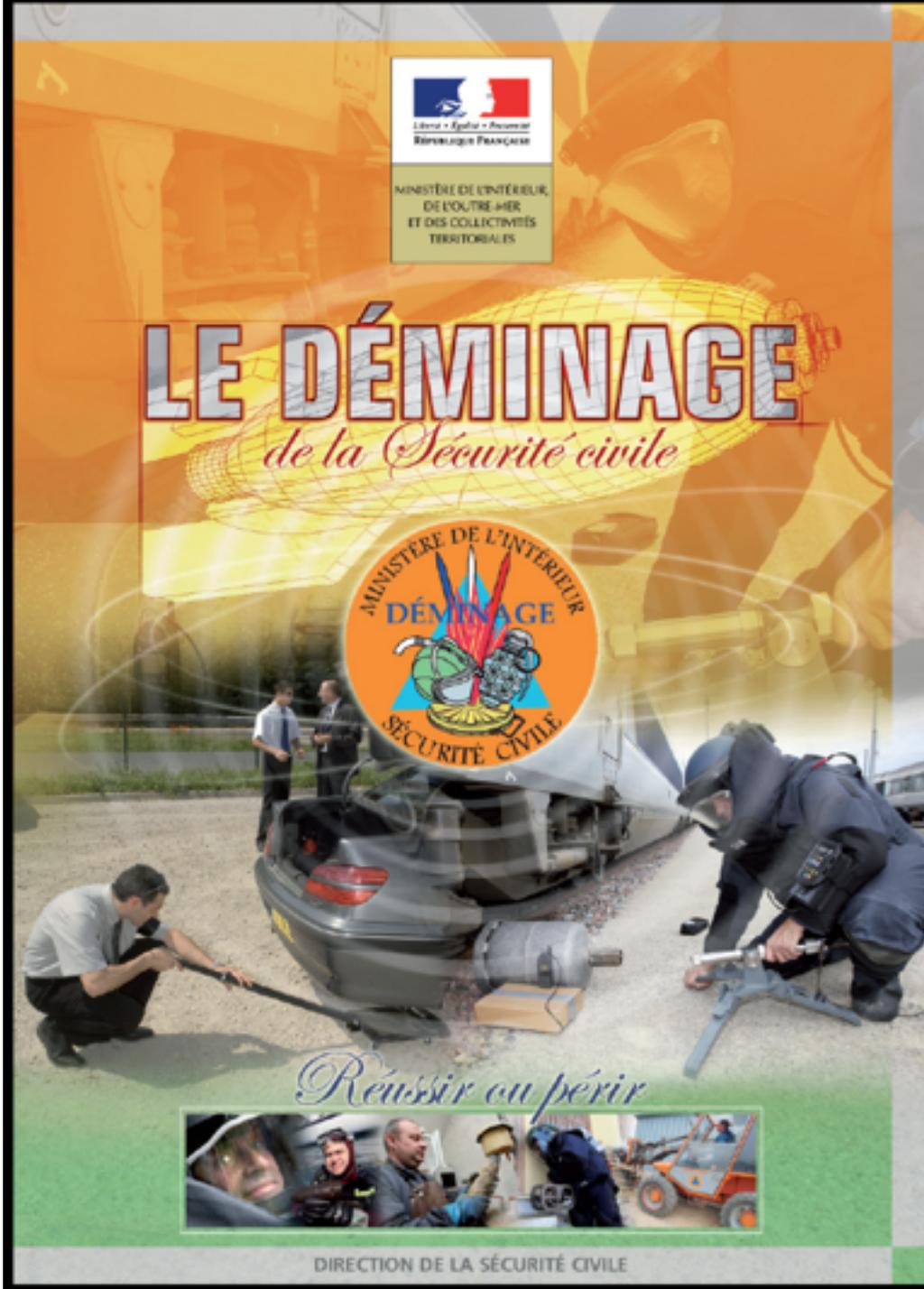
Trois établissements gérant la réserve
nationale/

Matériel de pompage

Tentes, brancards, couvertures

Traitement et distribution de l'eau potable

29 sites





LES TECHNIQUES ET LE MATÉRIEL UTILISÉS

- Les techniques et le matériel utilisés sont de plus en plus perfectionnés et bénéficient des plus récentes évolutions technologiques.
- **La radiographie** permet l'identification du contenu des munitions et colis suspects, notamment chimiques : il s'agit de la levée de doute.
- Équipé d'un fusil et d'un bras armé, **le robot télémanipulateur** permet d'intervenir à distance.
- **L'impact wrench** et le **Rocket Wrench** servent à dissocier à distance les systèmes d'amorçage du corps d'une bombe grâce à des actions mécaniques ou électriques.
- **Le système de découpe « jet d'eau »** est utilisé pour séparer les éléments en cas d'impossibilité de transport de l'objet avec une pression de 800 bars.
- **Les miroirs** et **les endoscopes** permettent de déceler d'éventuelles bombes placées sous les véhicules.
- **Les tenues** sont différentes selon le type de menace (étanches pour les contraintes liées au risque NRBC, pare-éclats pour les engins piégés).
- **Le canon à eau** entraîne la dislocation des colis suspects.
- **Les systèmes de radiographie et de contrôle** des colis suspects, (Vidisco) sont utilisés, associés à des **détecteurs chimiques et radiologiques**.



Les unités d'intervention

 **ComForMiSC**
Etat-Major
Asnières

**1 EM - 3 Unités de renfort national
et de projection internationale**



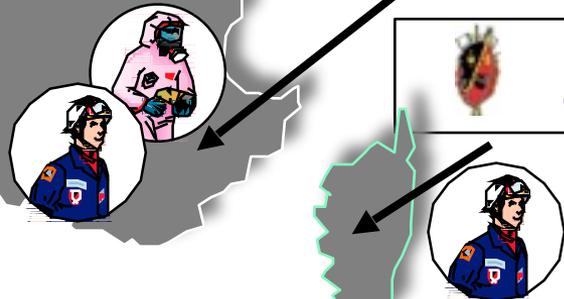
 **UIISC1**
Nogent le Rotrou

*405 véhicules et engins
dont
61 véhicules feux
de forêts
et 8 engins travaux
publics*

 **UIISC7**
Brignoles

**Effectifs 2012
1318**

 **UIISC5**
Corté



Missions

Domaines d'engagement



Risques Naturels

Tremblements de terre, feux de forêts,
Inondations ,cyclones, tempêtes



Missions

Domaines d'engagement



Risques technologiques

Accidentels : incidents ou accidents technologiques

Intentionnels : menaces terroristes NRBC





Feux de forêts

Section d'intervention feux de forêts

Effectif: 1/3/26

Mise sur pied: 3 heures



Nombre: 14

6 à l'UIISC 1

6 à l'UIISC 7

3 à l'UIISC 5

Missions et capacités :

Actions offensives

Lignes d'appui

Protection de points sensibles

Établissements de longue distance en
dénivelée positive

1 SIFF = 7 véhicules dont 3 agrès
d'attaque et 1 ravitailleur

Détachement d'intervention retardant

Effectif: 2/5/27

Mise sur pied: 3 heures



Nombre: 2

2 à l'UIISC 7

Missions et capacités :

Actions offensives, défensives ou
préventives

Complémentarité ou substitution des
moyens AIR (vent fort, nuit, secteurs
péri urbains, obstacles artificiels)

1 DIR pose 2 Km sur 12 m de large en
1h30

Détachement d'intervention hélicoptéré

Effectif: 1/3/26

Mise sur pied: 3 heures



Nombre: 1

1 à l'UIISC 7

(Moyens ALAT)

Missions et capacités :

Intervention sur feux inaccessibles aux
moyens terrestres

Ou secteurs difficilement accessibles
aux moyens aériens

Évacuation sanitaire d'urgence



Sauvetage-déblaiement

**Module sauvetage -
déblaiement**

Effectif: 1/1/9

Mise sur pied: 3 heures



Nombre: 7

3 à l'UIISC 1

3 à l'UIISC 7

1 à l'UIISC 5

Missions et capacités :

Reconnaître, évaluer un chantier

Analyser les risques secondaires

Rechercher, localiser, conditionner des victimes en surface ou sous décombres

Dégager et préparer l'évacuation des victimes

-Appui CYNO et SAN possibles

-Soutien motorisé possible (fardiers 4X4)

-Capacité à intervenir en ambiance NRBC

3 types de détachements :

-DISD 40 (à 2 USD)

-DISD 60 (à 3 USD)

-DISD 60 IT (à 3 USD dont 1 spécialisée RT)

Aérotransportable

Cynotechnie

Module cynotechnie

Effectif: 0/0/1 + 1 chien

Mise sur pied: 3 heures



Nombre: 6

3 à l'UIISC 1

3 à l'UIISC 7

Missions et capacités :

Recherche de victimes sous décombres

Recherche de personnes disparues

aérotransportable



Philippines 2013

Réunion 2014



ESCRIM



L'ESCRIM est l'hôpital projetable de la sécurité civile

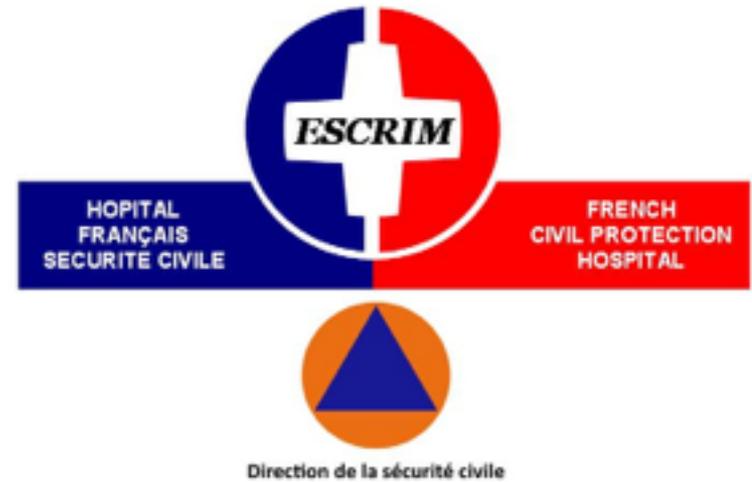
Il assure en complète autonomie une activité médico chirurgicale et obstétricale conforme aux standards actuels de la médecine française et en respecte les règles de déontologie.

Destiné aux situations de crise, il peut être au centre d'un dispositif santé élargi projeté sur le terrain.

Il inscrit son action dans le cadre du module européen d'intervention: hôpital de campagne

Il est formaté pour une projection aérienne d'urgence, sa mission est limitée dans le temps.

Il est hébergé et animé par le 7°RIISC et le SDIS 30



Missions médicales
en cas de catastrophe



2011 – 2012 ESCRIM remis à neuf

Investissement de 2500 K euros sur trois exercices budgétaires 2010, 2011, 2012.

1500 m² de tentes

Bloc opératoire de 2 salles, instrumentation renouvelée

Une salle d'accouchement

Hospitalisation: 100 lits dont 8 lits de soins intensifs

Radiologie numérisée , amplificateur de brillance, échographie

Laboratoire d'analyses médicales

Unité de stérilisation avec trois autoclaves.

Médicaments et dispositifs médicaux

Production d'énergie, d'eau, conditionnement de l'air, soutien des personnels.

22 soignants sapeurs pompiers

12 Médecins & Pharmaciens

1 médecin chef

2 chirurgiens (ortho + viscéral)

2 anesthésistes

1 radiologue

1 obstétricien ou 1 sage femme

1 biologiste (médecin ou pharmacien)

1 pédiatre

2 urgentistes

1 pharmacien PUI

10 Infirmiers

2 IBODE

2 IADE

6 IDE

PC

Déchoc
Soins

RADIO

OBSTETRIQUE

BLOC 1

STERILISATION

ACCUEIL
SEC.

SSPI

ZONE
DE
RASSEMBLEMENT

LAVABO

HOSPITALISATION

LABO
BIO

REA

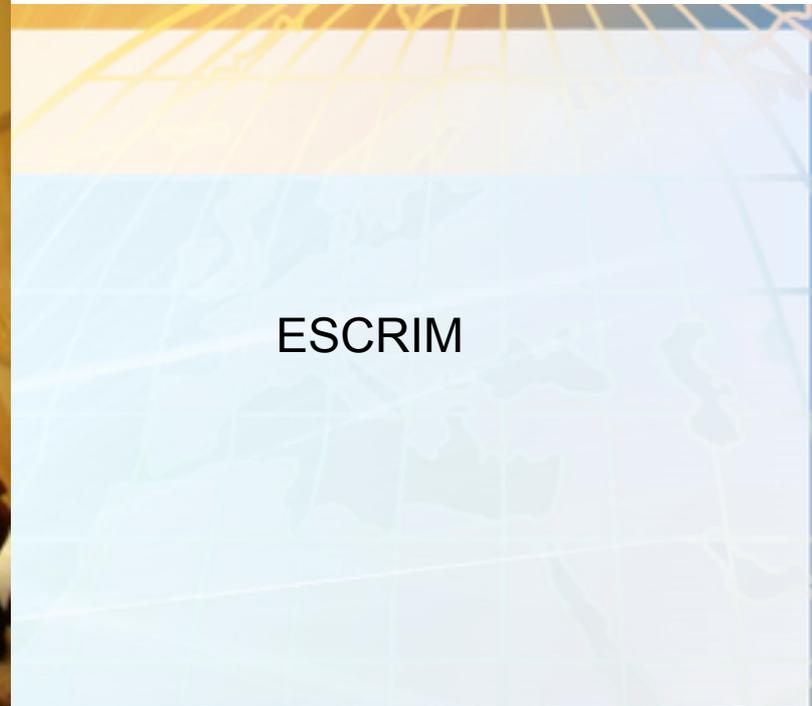
BLOC 2

Hygiène

HOSPITALISATION



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES



Haïti 2010



ORGANISATION

- **DAC:** véritable plateau technique
 - Bloc opératoire: 2 salles et un réveil
 - Stérilisation: 3 autoclaves
 - Imagerie médicale: radio numérisée, ampli de brillance, échographie
 - Pharmacie
 - Laboratoire biologie



HOSPITAL
MILITARY
MILITARY CODE

PROTECTION
PROTECTION
HOSPITAL



ORGANISATION

- **DAC:** véritable plateau technique
 - Bloc opératoire: 2 salles et un réveil
 - Stérilisation: 3 autoclaves
 - Imagerie médicale: radio numérisée, ampli de brillance, échographie
 - Pharmacie
 - Laboratoire biologie



CRISTO
REGATE O&M

PRODIGE O&M
P&L BELLEFON
ESCRIM







CECI N'EST
PAS UN
URINOIR

CECI N'EST
PAS UN
URINOIR

CECI N'EST
PAS UN
URINOIR

CHANGEMENT

TOILETTE
HOMME &
FEMME

WC
FEMME

CHANGEMENT
VOTRE

CHANGEMENT

WC
HOMME

WC
HOMME

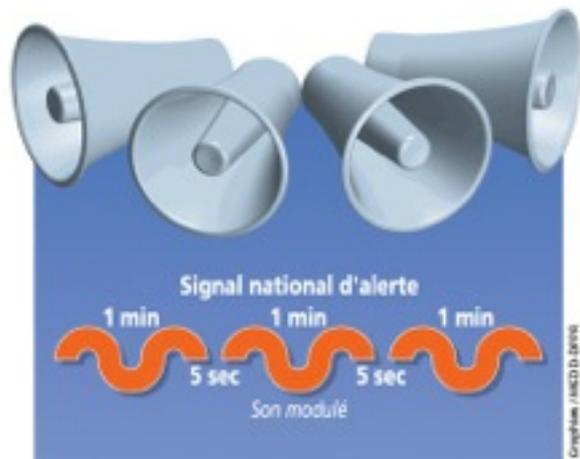
Sous-Direction de la planification et de la gestion des crises

**Chargée de l'élaboration, de la
déclinaison territoriale et de
l'application des plans qui relèvent de la
responsabilité du Ministre de l'Intérieur
face aux différentes menaces (# plan
vigipirate)**

**Concourt à l'information de la population
(Alerte)**

**Anime la politique nationale d'exercices
de sécurité civile**

Le signal national d'alerte



Début de signal



Fin de signal



Gestion des crises

3 principaux ministères pour gérer les crises :

Défense : sécurité de la nation face aux risques
d'agression armée

Affaires étrangères : crises à l'étranger
(hors UE)

Intérieur : crises majeures sur le territoire
(+ UE)

TITRE IV : ORGANISATION DES SECOURS ET
GESTION DES CRISES

Chapitre Ier : Planification opérationnelle

Section 1 : Plans Orsec

Section 2 : Plans particuliers d'intervention

Chapitre II : Opérations de secours

Section 1 : Direction des opérations de secours

Section 2 : Secours aux personnes en détresse

Section 3 : Prise en charge des dépenses de
secours

Section 4 : Réquisitions

LA CHAÎNE OPÉRATIONNELLE

Operational chain of command



Article L742-2

En cas d'accident, sinistre ou catastrophe dont les conséquences peuvent dépasser les limites ou les capacités d'une commune, **le représentant de l'Etat dans le département mobilise les moyens de secours relevant de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics.** En tant que de besoin, il mobilise ou réquisitionne les moyens privés nécessaires aux secours. Il assure la direction des opérations de secours. Il déclenche, s'il y a lieu, le plan Orsec départemental.

Article L742-3

En cas d'accident, de sinistre ou de catastrophe dont les conséquences peuvent dépasser les limites ou les capacités d'un département, **le représentant de l'Etat dans le département du siège de la zone de défense et de sécurité mobilise les moyens de secours publics relevant de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics.** En tant que de besoin, il mobilise ou réquisitionne les moyens privés nécessaires aux secours. Il attribue les moyens de secours aux autorités chargées de la direction des secours et prend les mesures de coordination nécessaires à la conduite de ces opérations. Il déclenche, s'il y a lieu, le plan Orsec de zone.

Le représentant de l'Etat dans le département du siège de la zone de défense et de sécurité peut déléguer tout ou partie de ces attributions au représentant de l'Etat dans l'un des départements de la zone.

1/ Le niveau territorial

Les zones de défense et de sécurité



DGSCGC

7 zones en métropole

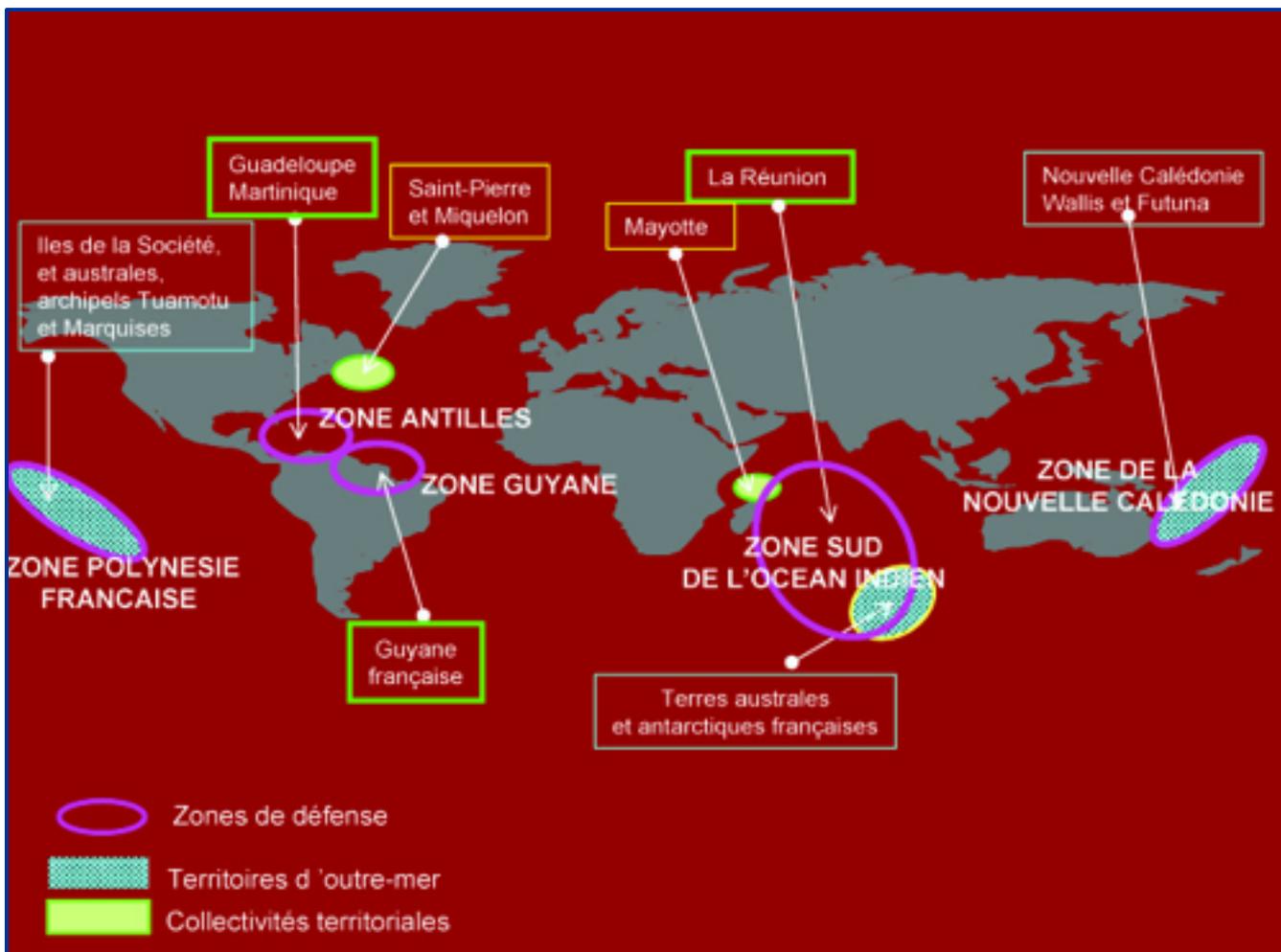


Les zones de défense et de sécurité (suite)

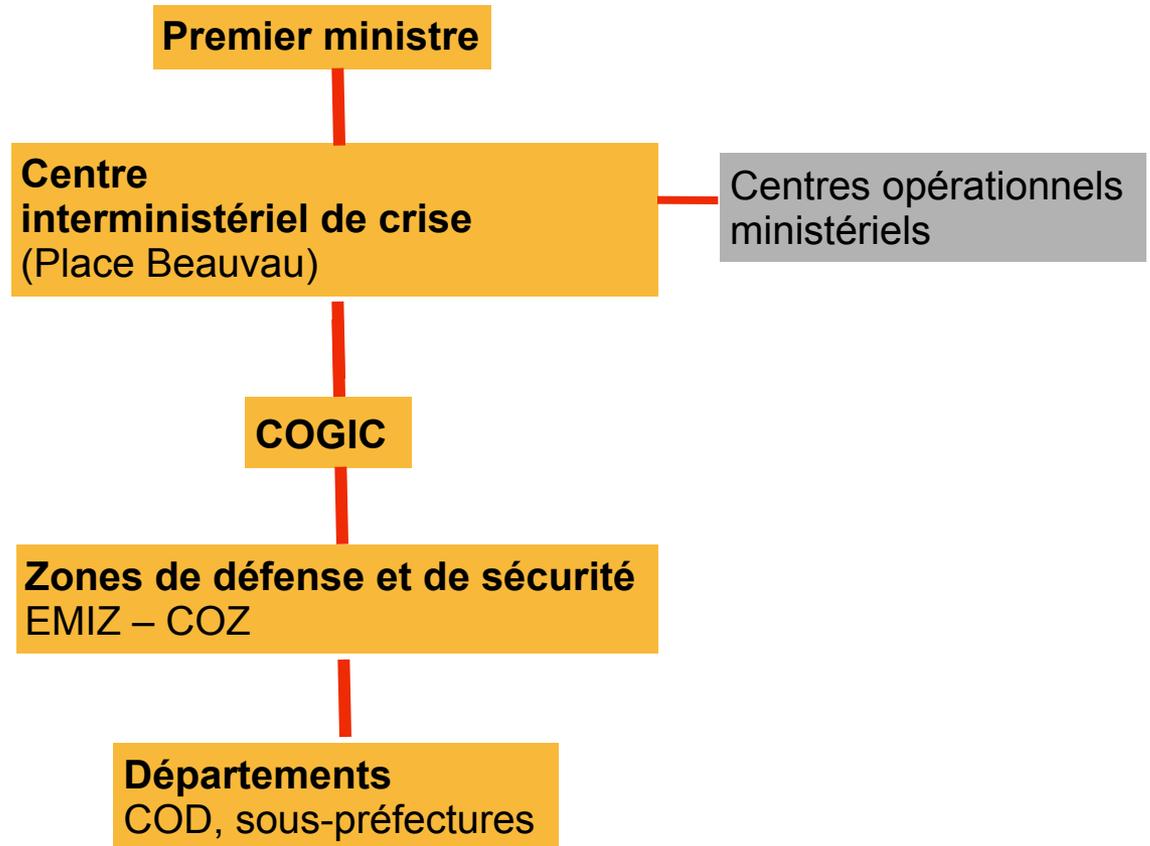


DGSCGC

5 zones outre-mer



La conduite interministérielle de crise



LE CENTRE OPERATIONNEL DE GESTION INTERMINISTERIELLE DE GESTION DES CRISES (COGIC)





DSC Direction de la Sécurité Civile - *COGIC* Centre Opérationnel de Gestion Territoriale des Crises



BULLETIN QUOTIDIEN DE PROTECTION CIVILE N°25

Du mardi 25 janvier 2011, à 07h00, au mercredi 26 janvier 2011, à 07h00

L'ÉVÉNEMENT MARQUANT

LOIRE - BALBIGNY, 9h15 : un convoi exceptionnel transportant 50 tonnes de poutres métalliques est resté immobilisé sur les voies ferrées au passage à niveau lorsqu'un train de marchandises composé de trois motrices l'a violemment percuté.



Le machiniste du train, légèrement blessé, a été transporté à l'hôpital de Feurs par les sapeurs-pompiers du SDIS 42. Deux autres personnes dont le chauffeur du camion ont été très choquées. Un retour à la normale sur la ligne n'est pas prévu avant au moins 24 heures, l'accident ayant provoqué le déraillement des locomotives.

RISQUES DE LA VIE COURANTE

OISE - CHAMANT, 8h58 : un poids lourd circulant sur l'autoroute A1, a traversé le terre-plein central avant de s'immobiliser dans le sens de circulation opposé. Le chauffeur est décédé après avoir été éjecté.



Rôles du COGIC :
Bulletin quotidien



Point de situation n°39

MOUVEMENTS SOCIAUX

26 octobre 2010 – 16h30

Cartes jointes :

- Carte et tableau : Point de situation dans les raffineries
- Carte et tableau : Point de situation dans les stations services le 26 Octobre à 16 heures
- Graphique : évolution de la situation dans les stations

Ce point de situation prend en compte les dernières mises à jour effectuées à 15h00 en liaison avec les états-majors interministériels de zone de défense et de sécurité (EMIZ).

ELEMENTS MARQUANTS

RAFFINERIES

Cinq raffineries sur douze ont repris leur activité. Cependant, leur approvisionnement en brut n'est pas suffisant pour assurer un fonctionnement normal

- Reichstett ;
- Fos sur Mer (Esso) ;
- Notre Dame-Gravenchon (Exxon) ;
- Ineos Laverny ;
- Lyondell-Basell (Berre)

DEPOTS

Restent bloqués sur un total de 96 dépôts :

- 4 dépôts de raffinerie,
- 1 dépôt du terminal pétrolier du Havre (CIM)

Le dépôt de Brive-la-Gaillarde (19) a été débloqué à 16 h 30.

Le rythme des approvisionnements des dépôts est soutenu avec une noria de 5000 camions. Il se focalise notamment sur la région Ile-de-France. Globalement, le volume des importations portuaires (plus de 500 000 m3 sont attendus cette semaine par voie maritime) et des expéditions par voie ferrée s'est accru.

Pour le week-end de la Toussaint la continuité sera assurée par des rotations le samedi et le lundi

Rôles du COGIC :

« Mouvements sociaux »

a

Monsieur le ministre d'Etat

Mesdames et messieurs les ministres

Mesdames et messieurs les secrétaires d'Etat

OBJET : Circulaire relative à l'organisation gouvernementale pour la gestion des crises majeures.

Les crises majeures imposent, du fait de leur intensité et parce qu'elles affectent plusieurs secteurs ministériels, la mise en œuvre d'une réponse globale de l'État. Elles nécessitent par ailleurs souvent la mise en place d'une coordination forte avec des partenaires extérieurs, notamment européens.

Pour faire face à ces crises majeures, le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2008 a préconisé une organisation intégrée de gestion de crise qui permette de renforcer la capacité gouvernementale de conduite de crise en assurant au niveau central une meilleure coordination de l'action des ministères.

Cette organisation permet au Premier ministre d'exercer, en liaison avec le Président de la République, sa responsabilité dans la conduite de crise. Elle se traduit par la mise en place d'une cellule interministérielle de crise (CIC), dont l'activation est décidée par le Premier ministre et qui réunit l'ensemble des ministères concernés.

Le CIC Beauvau : 3 pôles

Pôle décision

Présidée par ministre
ou directeur de cabinet

Met en œuvre les
instructions PR ou PM

Examine et adopte les
mesures nécessaires
à la conduite
opérationnelle

Prépare les décisions
relevant de la direction
politique et stratégique

Pôle situation

Centralisation et synthèse
de l'information

Prépare les décisions
de la CIC

Fonction d'anticipation

Mise en œuvre des mesures
gouvernementales

Suivi opérationnel

Pôle communication

Élabore la stratégie de
communication associée
aux décisions de la CIC

Fonction anticipation

Coordination des éléments
de communication destinés
aux ministères et services
territoriaux

Veille médias





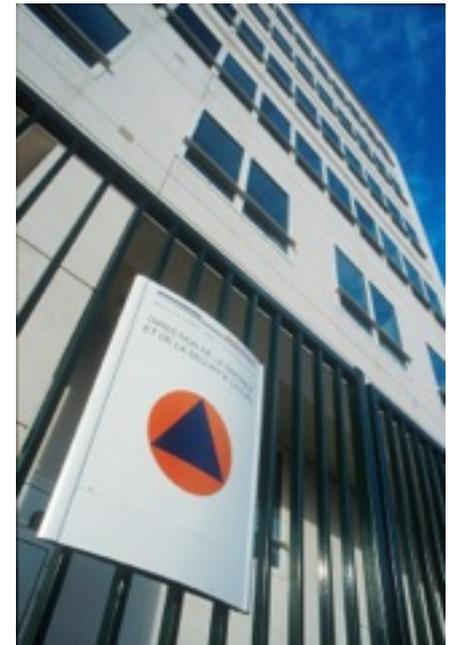


DGSCGC



24h/24h
01.56.04.74.74

**Rattachée au Bureau Expertise,
Résilience aux Risques (BE2R)**



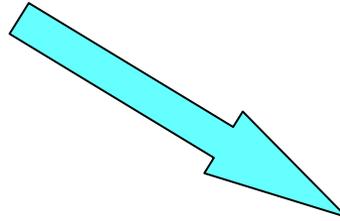
La situation avant l'existence de la CNC



DGSCGC



11 septembre 2001



Après les attentats aux USA, du 11 septembre 2001, l'envoi de lettres infectées à l'anthrax en octobre 2001, entraîne la contamination de dix-huit personnes dont cinq d'entre elles décèdent



***En France, 4285 lettres suspectes sont recensées
entre septembre et décembre 2001.***



DGSCGC



Il en résulte

***Coût prohibitif des
analyses
de 1 000 à 1 500 €***

***Mobilisation de
moyens disproportionnés
par rapport au risque***

***Désorganisation des
secteurs d'activité
économique
Saturation des
laboratoires***

Circulaire NOR/INT/K/03/00025/C/ du 26 FEVRIER 2003
Référence SGDN : N° 750/SGDN/PSE/CD du 07/02/2003.

*Mise en place de la **Cellule Nationale de Conseil (C.N.C.)** dans le cadre d'un nouveau dispositif de traitement **des plis, colis et substances suspectés de contenir des agents biologiques, chimiques ou radioactifs.***

18 février 2011 : Refonte de la circulaire 750 (déclassifiée)

Concerne toute substance **RBC présente dans :**

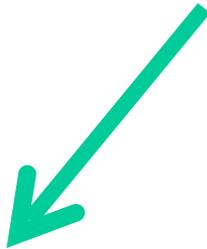
- **L'environnement,**
- **L'eau de consommation,**
- **Les matrices alimentaires,**
- **Ou tout autre vecteur**

La C.N.C.



DGSCGC

***C.N.C. = Dispositif opérationnel
devant donner une réponse proportionnée au
risque ou à la menace***

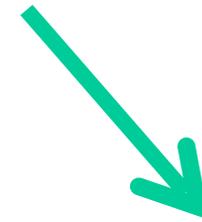


***Possibilité
d'engagement par
l'autorité
préfectorale de
moyens :***

- ***zonaux,***
- ***extra-zonaux***
- ***ou nationaux***



***Mise en alerte ou
activation du
réseau national de
laboratoires
Biotox-piratox***



***Prise en compte des
dimensions***

- ***Santé publique***
- ***et Judiciaire***

Les missions principales de la C.N.C.



DGSCGC

Concernant le dispositif opérationnel

Acte terroriste ?

👉 **Evaluation de chaque événement RBC :** **Acte malveillant ?**

Négligence?

👉 **Aide à la décision opérationnelle** du préfet ou du procureur de la République



👉 **Conseil aux primo-intervenants**

👉 **Coordination entre tous les acteurs du dispositif**

👉 **Information aux autorités gouvernementales**

TRAITEMENT D'UN SIGNALEMENT – ACTEURS DU DISPOSITIF



DGSCGC

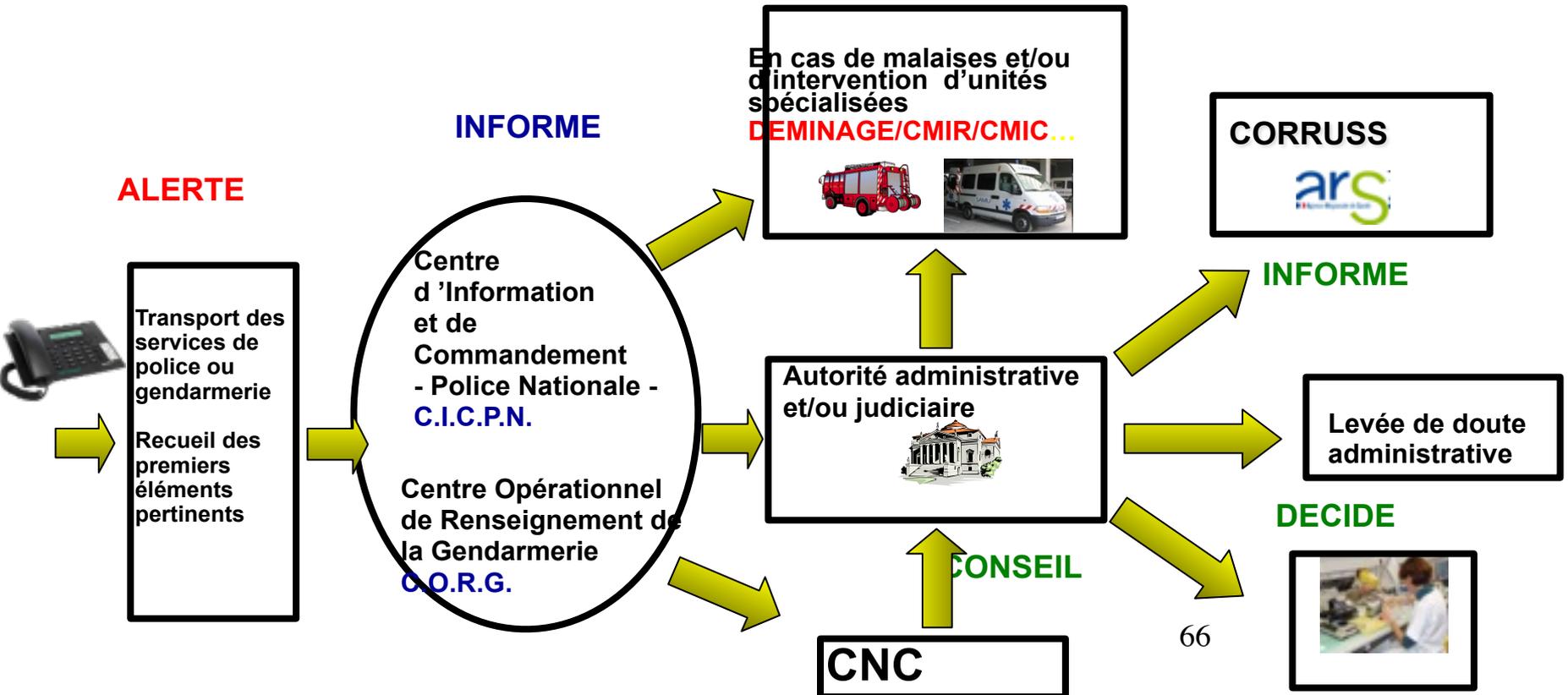
Laboratoire
d'analyse

Avant 2003

Principe de précaution systématiquement appliqué

Après 2003

Un dispositif d'aide à la décision opérationnelle qui apporte une réponse proportionnée au risque ou à la menace



La C.N.C. en quelques chiffres



DGSCGC

- ☞ **Activation le 11 avril 2003**
 - ☞ **Nombre de signalements enregistrés au 30 11 2012 : 1 450**
 - ☞ **Nombres de levées de doute : 1 150**
 - Taux de : - 22% en 2003
 - 99,5% aujourd'hui
- Une économie de l'ordre de 1 550 000 €**



Une enveloppe, contenant une poudre blanche suspecte, a été réceptionnée à la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) au Mans (72). Un écrit farfêlé accompagne le courrier. Deux personnes au contact de la substance ont été transportées vers le centre hospitalier. Une des victimes a ressenti des picotements au niveau des lèvres. Ces personnes ne présentant plus de pathologie, ont pu regagner leur domicile le soir même. Un périmètre de sécurité a été mis en place. Les sapeurs-pompiers du service départemental d'incendie et de secours du département de la Sarthe ont réalisé une levée de doute radiologique. Les moyens d'analyses de l'élément léger d'identification par spectrométrie (ELIS) de l'Unité d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile (UIISC 1) à Nogent-le-Rotrou (28), ont été engagés sur proposition de la DGSCGC/CNC et sur décision de la préfecture. Les examens et analyses réalisés ont permis d'écartier la présence d'agents biologiques dangereux, ainsi que tout risque de toxicité chimique. Les examens complémentaires ont permis d'identifier la présence de la molécule du « Smecta » et du sucre. Une enquête judiciaire a été ouverte. La préfecture a prononcé une levée de doute administrative.



Photo ELIS UIISC 1

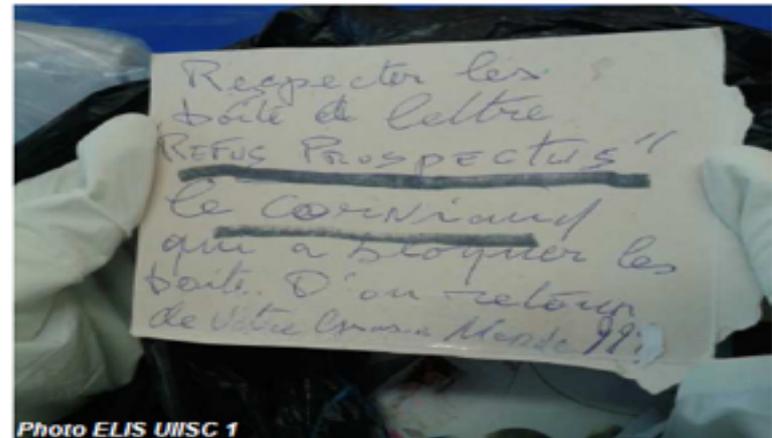


Photo ELIS UIISC 1

Les plans de secours



Projet Régional de Santé



1989

2010

2004

2004

2001



2010



2006



Plan Santé au travail 2010-2014

2010

2010

Plan NRBC



Organisation de la Réponse de Sécurité Civile

2000



Plan ORSEC

Mobilisation et coordination sous l'autorité unique du préfet des acteurs de la sécurité civile et d'acteurs publics et privés.

Planification d'une organisation opérationnelle permanente et unique de gestion des événements brutaux, inhabituels et de grande ampleur.

Organisation de Réponse de Sécurité Civile

Plan rouge

Plan ORSEC nombreuses victimes

Elaboré en région parisienne dans les années 80 afin de rationaliser la prise en charge des victimes .(Circulaire du 19 décembre 1989)

Eviter :

Mauvaise répartition des moyens sapeurs pompiers.

Non coordination des moyens médicaux.

Evacuations sauvages

Dispositifs spécifiques du plan ORSEC

Risques dispositifs fixes (PPI)

Risques technologiques non fixes PPS

Risques ferroviaires

Risques autoroutiers

Risques aéronautiques

Risques fluviaux, maritimes

Risques Naturels

Risques Sanitaires

Conclusion

Un plan de secours ne doit pas être pensé comme un carcan technocratique, mais comme un guide d'emploi opérationnel pragmatique.

Il est souvent nécessaire d'adapter le plan aux circonstances passant d'une culture administrative à une culture opérationnelle.



Associations agréées de sécurité civile

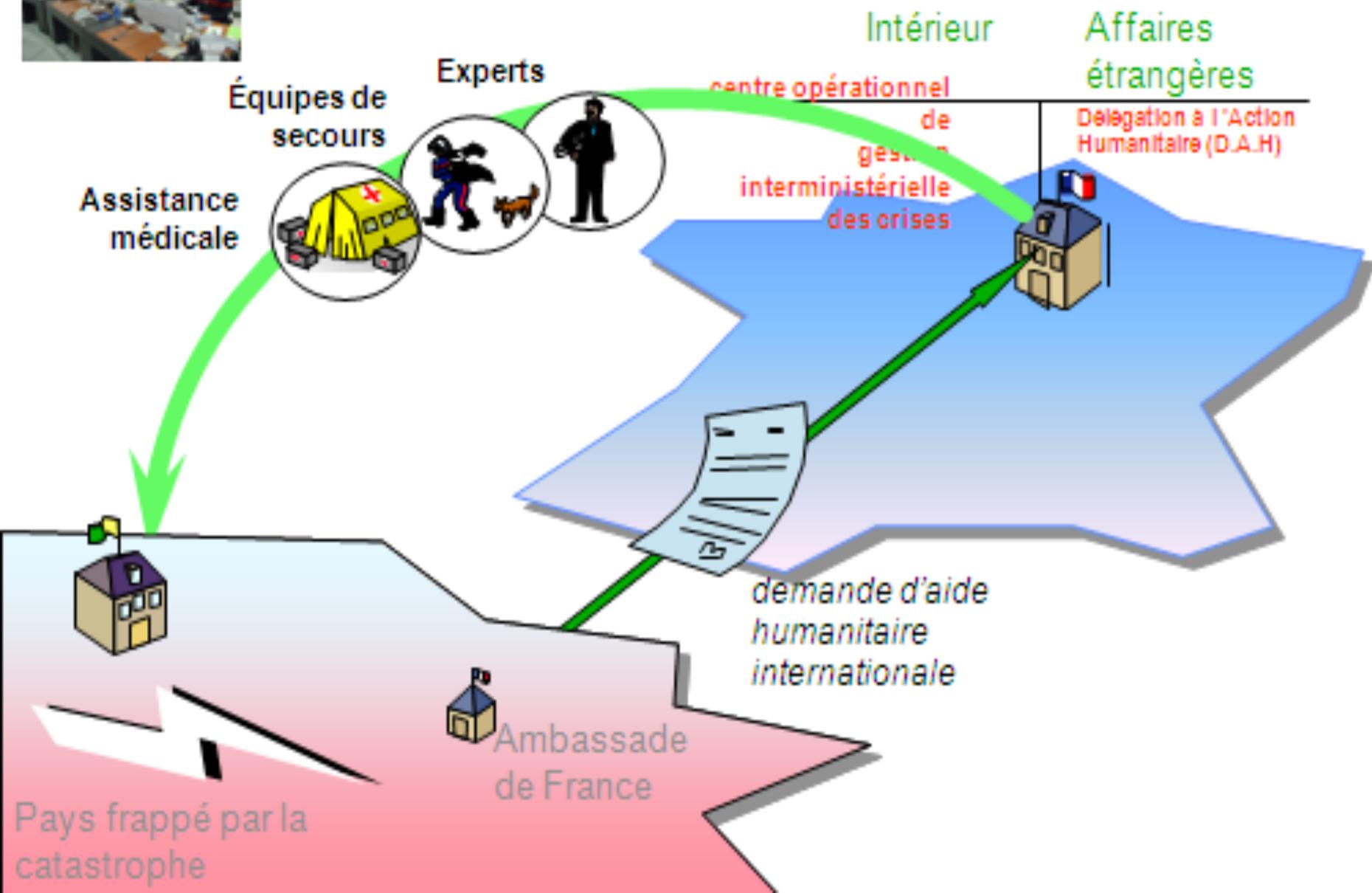


Associations agréées de sécurité civile au niveau nationale ou interdépartemental par le ministère de l'intérieur	Champs géographique de l'agrément
Association nationale des premiers secours	National
Centre français de secourisme	National
Croix rouge française	National
Fédération française de spéléologie	National
Fédération française de sauvetage et de secourisme	National
Fédération nationale de protection civile	National
Fédération nationale des sapeurs pompiers de France	National
Fédération des secouristes français – Croix blanche	National
Œuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte	National
Secours catholique	National
Société nationale de sauvetage en mer	National
Union nationale des associations des secouristes et sauveteurs des groupes de la Poste et de France Telecom	National
Association méditerranéenne de secours et aide radio – Groupe de secours et de transmission	Interdépartemental
Centre de documentation de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux	National
Elisa hélicoptère	Interdépartemental (à renouveler)
FNRASEC	National





Demande d'assistance d'un pays étranger



Coopération européenne

Clause de solidarité du Traité de
Lisbonne(2007) FSUE

Mécanisme communautaire de protection
civile:

Systeme commun de communication et
d'information d'urgence CECIS

Centre de suivi d'information (Monitoring &
information center MIC)

Force européenne de protection civile (Europ
Aid)



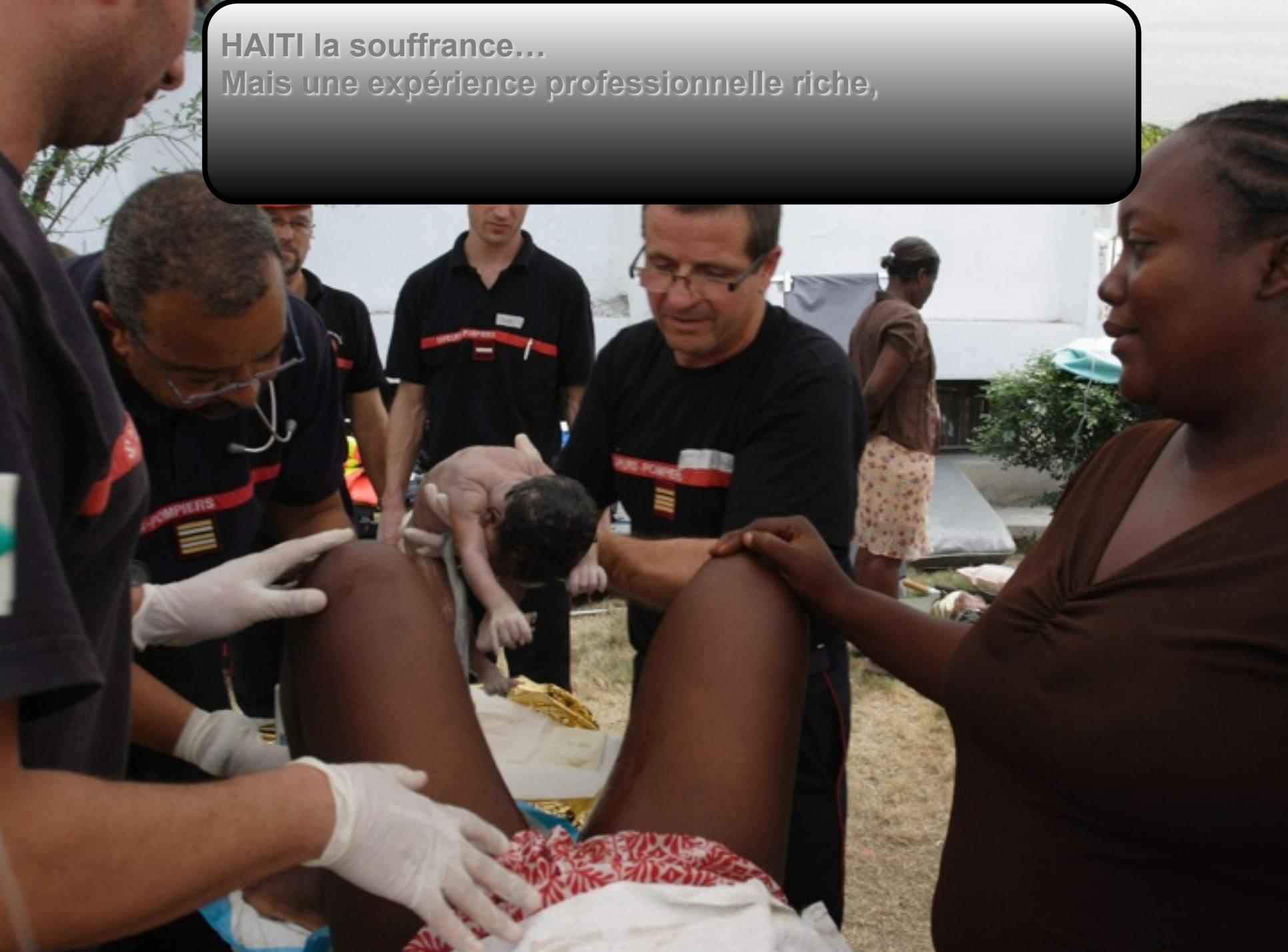
.....et à l'étranger

Séisme en Haïti





HAITI la souffrance...
Mais une expérience professionnelle riche,



Sauvetage déblaiement

« Faux appels »

Effondrements secondaires



Demandes de mise en sécurité de documents et œuvres d'art

(Palais présidentiel)



Missions auprès des populations

Camp de déplacés (HINCHE)

Village tentes du Champ de Mars 'Port au Prince

=>Equipes « généralistes »

Traumatologie

Conjonctivites

Vulvo-vaginites

Gales

Dotation en :

Médicaments adaptés

Lait 1^{er} âge



OPEX : Lybie

UIISC 1, UIISC 7
BSPP, BMPM
SDIS 13



(22 pax)

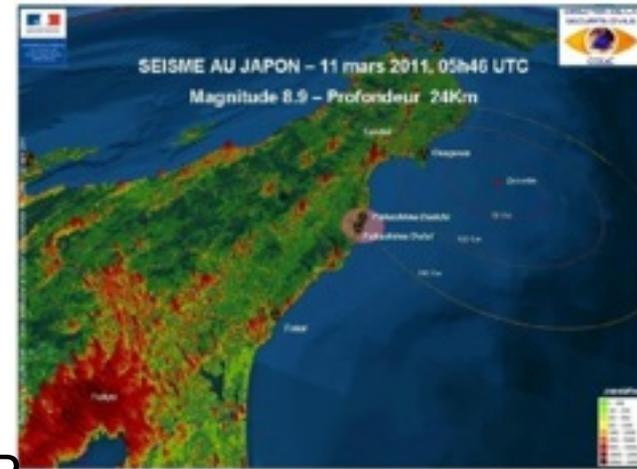


Benghazi medical center

OPEX / Japon

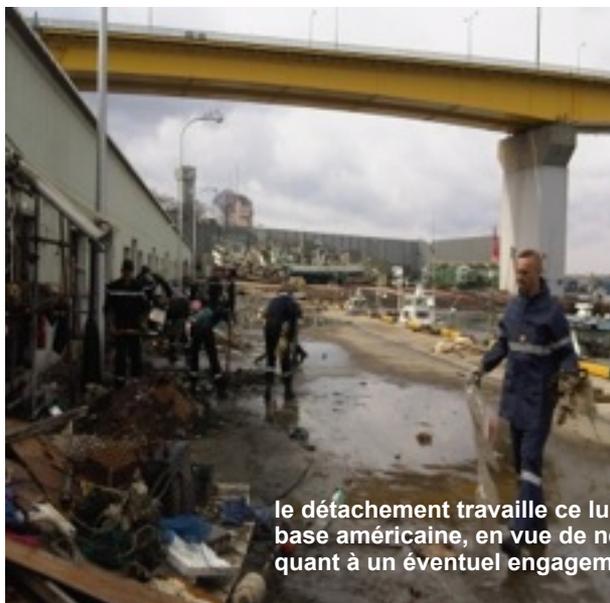


63 FORMISC
36 SDIS13-77-84-BSPP
Expert SDIS 47
SPRA



ETAT MAJOR DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE DE PARIS

MARDI 22 MARS 2011
DETACHEMENT JAPON



le détachement travaille ce lundi sur un chantier à une heure de la base américaine, en vue de nettoyer la plage, pas d'autres nouvelles quant à un éventuel engagement sur un autre site



Mise en place d'un PC. Collationnement dosimétrie individuelle. Le détachement BS devrait aller faire des mesures de contamination sur les bus et le matériel resté à l'extérieur du camp



Tout le détachement fait arrêt. Nécessité de trouver des chaînes pour bus et poids lourds. 350 kms à 40 km/h.



Départ du détachement pour la base Américaine de Misawa à 350 kms au nord de Sendai



Accueil sans zèle procédurier. Repas chaud et dortoir



Evaluation d'une contamination éventuelle au retour du Japon



MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR



• Anticiper • Gérer • Intervenir



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES

• DGSCG/Éléments Communes • Photos : Jean-Luc Barraud • Couverture : avril 2017